

FICHE DE CONTACT – PROFESSIONNEL DE SANTE Informations préalables obligatoires avant tout accord de contractualisation

I. IDENTIFICATION DU PROFESSIONNEL DE SANTE	
NOM	
PRENOM	
ADRESSE D'EXERCICE PROFESSIONNEL	
IDENTIFIANT R.P.P.S.	
TELEPHONE PORTABLE ET/OU POSTE FIXE PROFESSIONNEL	
SPECIALITE	
ACTIVITE PRINCIPALE	☐ Hospitalier (Secteur public)☐ Libéral☐ Salarié du privé☐ Interne
SIGNATURE ELECTRONIQUE DU CONTRAT DE PRESTATIONS DE SERVICES	Adresse email professionnelle :
CURRICULUM VITAE (CV)	Transmission de votre CV à votre contact AbbVie : □ OUI □ NON (Merci de joindre votre curriculum vitae)
STATUT PROFESSIONNEL (plusieurs statuts peuvent se cumuler)	(1) Hospitalier fonctionnaire ou agent public : □ OUI (*) □ NON Vous déclarez soit : □ ne pas être immatriculé auprès de l'URSSAF et bénéficier de l'affiliation aux assurances sociales du régime général de la sécurité sociale (article L.311-3, 27° du Code de la Sécurité Sociale). □ être immatriculé URSSAF en qualité de travailleur indépendant - compléter le statut ci-dessous : Votre numéro d'immatriculation : Votre numéro SIRET :



FICHE DE CONTACT – PROFESSIONNEL DE SANTE Informations préalables obligatoires avant tout accord de contractualisation

Et préciser si assujetti à la TVA : □ OUI □ NON
Si OUI (*), cocher l'une des situations relatives à l'autorisation de cumul d'activités :
☐ Soumis à autorisation Directeur Hôpital + Doyen Université (PU-PH, MCUPH, CCA)
☐ Soumis à autorisation du Directeur Hôpital (PH)
□ Soumis à déclaration hiérarchie (temps partiel - Inférieur à 70% de la durée légale du travail -compléter l'attestation sur l'honneur jointe)
Indiquer le délai estimé pour l'obtention de l'autorisation de cumul d'activité :
(2) Salarié d'un établissement de santé privé - <u>Contrat</u> établi avec l'établissement de santé privé employeur :
Si OUI, compléter l'identification de l'établissement de santé employeur ci-dessous (Voir II. IDENTIFICATION DE l'ETABLISSEMENT DE SANTE page 3).
Le numéro d'immatriculation URSSAF de votre établissement
: Le numéro SIRET de votre établissement :
Et préciser si assujetti à la TVA : □ OUI □ NON
(3) Activité libérale - immatriculé URSSAF
□ OUI □ NON
Si OUI, indiquer :
Votre numéro d'immatriculation : Votre numéro SIRET :
Et préciser si assujetti à la TVA : □ OUI □ NON
Votre activité est-elle inscrite au Registre du commerce et des sociétés ?
□ OUI □ NON



FICHE DE CONTACT – PROFESSIONNEL DE SANTE

Informations préalables obligatoires avant tout accord de contractualisation

	Si OUI, compléter l'identification de votre société (III. IDENTIFICATION DE LA SOCIETE DU PROFESSIONNEL DE SANTE (Voir page 4))
	(4) Retraité
	Si OUI, préciser : □ Inscrit au tableau de l'Ordre
	□ Radié du tableau de l'Ordre
	Et
	☐ Être immatriculé URSSAF en qualité de travailleur indépendant
	Votre numéro d'immatriculation : Votre numéro SIRET :
	Et préciser si assujetti à la TVA : □ OUI □ NON
II. IDENTIFICATION DE l'ETABLISSEMENT DE SANTE (si « OUI » au statut juridique (2))	
Raison social, adresse siège social, n° SIRET, n° SIREN, n° FINESS	
Nom, prénom et fonction du représentant légal (signataire du contrat de prestation de services)	
Signature électronique du contrat de prestations de services	Adresse email professionnelle du représentant légal signataire du contrat :
Nom, prénom et fonction du contact au sein de l'établissement de santé (si différent du représentant légal ou PDS désigné pour la prestation)	
TVA Intracommunautaire	Assujetti à la TVA : □ OUI □ NON



FICHE DE CONTACT – PROFESSIONNEL DE SANTE Informations préalables obligatoires avant tout accord de contractualisation

	Si OUI, indiquer n° TVA intracommunautaire :	
Rémunération	 □ Rémunération perçue exclusivement par l'établissement de santé employeur (sans possibilité de reversement au professionnel de santé) □ Rémunération reversée en tout ou partie au professionnel de santé – Préciser le pourcentage reversé : % 	
III. IDENTIFICATION DE LA SOCIETE DU PROFESSIONNEL DE SANTE		
Raison social, adresse siège social, n° SIRET		
Numéro d'enregistrement au Registre du Commerce et des Sociétés (RCS), Ville de déclaration au RCS		
Capital		
Nom, titre et fonction du représentant de la société		
Signature électronique du contrat de prestations de services	Adresse email professionnelle :	
Cette société est-elle détenue par plusieurs associés ? □ OUI □ NON		

AbbVie est responsable des traitements des données à caractère personnel mis en œuvre au titre de la gestion interne de ses activités pharmaceutiques. Les traitements de vos données à caractère personnel sont ainsi nécessaires pour permettre à AbbVie d'assurer légitimement la gestion des relations professionnelles et contractuelles avec les professionnels de santé et tout

tiers personne physique et la satisfaction de ses obligations légales subséquentes.

En particulier, les catégories de données traitées sont (i) vos données d'identification et (ii) les données liées à votre vie professionnelle et proviennent de notre fichier mis en œuvre dans le respect de l'ensemble des conditions exigées par le Règlement Général sur la Protection des Données et de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, modifiée dite Loi « Informatique et Libertés ». Vos données sont destinées à AbbVie et les sous-traitants d'AbbVie qui réalisent en tout ou partie pour le compte d'AbbVie la gestion interne des activités pharmaceutiques d'AbbVie, et qui présentent à ce titre des garanties suffisantes au titre de la mise en œuvre de mesures techniques et organisationnelles appropriées, en particulier en termes de confidentialité et de sécurité, la maison mère d'AbbVie, AbbVie Inc (Etats-Unis d'Amérique), dans le cadre de la gestion en tout ou partie pour le compte d'AbbVie du suivi de ses relations avec les professionnels de santé, des activités de consolidation et de contrôle de la gestion financière du Groupe AbbVie, de consolidation des informations relatives à la transparence des liens.

Vos données sont également destinées à toute autorité à laquelle AbbVie doit communiquer des informations pour satisfaire à ses obligations légales. Le transfert de vos données vers la maison mère d'AbbVie, AbbVie Inc (Etats-Unis d'Amérique) est encadré par les clauses contractuelles types garantissant un niveau de protection suffisant des données personnelles. En cas de transfert subséquent vers des pays ne disposant pas de réglementation protectrice des données personnelles, AbbVie s'assurera contractuellement que les données continueront à bénéficier d'une protection adéquate. Vous avez la possibilité de vous procurer une copie des clauses contractuelles types encadrant le transfert des données en vous adressant à privacyoffice @abbvie.com.

Vous êtes informés qu'en aucun cas vos données ne seront communiquées à des tiers non autorisés et en particulier vos données ne feront en aucun cas l'objet de commercialisation

Vos données sont conservées pendant dix ans à compter de votre enregistrement comptable dans nos systèmes, vos données seront ensuite supprimées.

Conformément à la réglementation, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification, du droit de limiter le traitement de vos données, du droit à la portabilité de vos données à caractère personnel lorsque la réglementation le prévoit, du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL et du droit de définir des directives particulières relatives au sort de vos données après votre décès. Vous disposez également d'un droit d'opposition et d'un droit à l'effacement de vos données à caractère personnel.



FICHE DE CONTACT – PROFESSIONNEL DE SANTE Informations préalables obligatoires avant tout accord de contractualisation

Vous pouvez à tout moment contacter le délégué à la protection des données UE d'AbbVie et/ou soumettre votre demande relative à la protection de la vie privée sur abbvie.com/contactus.html en sélectionnant « Demande relative à la protection de la vie privée », ou par e-mail à privacyoffice @abbvie.com.

Pour toute information complémentaire, nous vous invitons à consulter notre Politique de confidentialité [http://www.abbvie.fr/privacy/home.html]. »

ATTESTATION SUR L'HONNEUR NON-SOUMISSION A OBLIGATION D'AUTORISATION DE CUMUL D'ACTIVITES

(A remplir <u>uniquement</u> si vous n'êtes pas soumis à cette obligation)